



**Rapport de la 10^e réunion du Groupe de
travail sur l'avenir de l'Accord international
sur le Café
11 février 2021**

Point 1:	Adoption de l'ordre du jour	2
Point 2:	Rapport de la 9 ^e réunion du Groupe de travail tenue le 15 décembre 2020	2
Point 3:	Actions découlant de la réunion précédente.....	2
Point 3.1:	Options de révision du rôle et des fonctions des comités dans l'Accord international sur le Café révisé	2
Point 3.2:	Rapport de l'enquête sur l'Accord - Membres de l'OIC, y compris les réponses écrites.....	3
Point 3.3:	Rapport de l'enquête sur l'Accord – Rôle du secteur privé.....	3
Point 4:	Les prochaines étapes	5
Point 6:	Questions diverses	6
Point 7:	Date de la prochaine réunion.....	6

1. Le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café (GTAAC) s'est réuni pour la dixième fois le 11 février 2020. La Présidente, Mme Stefanie Küng (Suisse), a souhaité la bienvenue à tous les participants et a remercié les délégués de leur présence.

2. Les représentants des Membres suivants étaient présents en ligne à l'aide du logiciel Zoom : Brésil, Colombie, Cuba, El Salvador, Fédération de Russie, Honduras, Indonésie, Japon, Mexique, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Suisse, Timor-Leste, Togo et Union européenne (Commission européenne, Allemagne, Suède, Roumanie).

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour figurant dans le document WGFA 48/21 Rev. 1 a été adopté.

**Point 2: Rapport de la 9^e réunion du Groupe de travail tenue
Le 15 décembre 2020**

4. La Présidente a présenté un résumé des travaux du GTAAC à ce jour, en particulier le rapport de la réunion précédente figurant dans le document WGFA-47/21.

5. Le Groupe de travail a pris note du rapport.

Point 3: Actions découlant de la réunion précédente

6. La Présidente a noté que les Membres avaient demandé au Secrétariat de préparer le détail de plusieurs points d'action et a invité le Directeur exécutif à faire rapport.

**Point 3.1: Options de révision du rôle et des fonctions des comités
dans l'Accord international sur le Café révisé**

7. Deux propositions alternatives (document WGFA-49/21) ont été distribuées aux Membres en préparation de la réunion. La première consiste en la fusion du Comité des statistiques, du Comité des projets et du Comité de promotion et du développement des marchés. La seconde consiste en la fusion des deux premiers comités, laissant le Comité de promotion et de développement des marchés séparé.

8. Le Directeur exécutif a fait remarquer que le texte sur lequel les Membres se sont mis d'accord lors de la 6^e réunion du GTAAC qui s'est tenue le 30 avril 2020 (document WGFA-37/20) figurait en rouge. Les propositions faites par le Secrétariat sont surlignées en vert. Il a indiqué que les notes de bas de page se référaient aux cas où aucune décision n'avait été prise par les Membres lors des négociations précédentes.

9. La Présidente a invité les Membres à présenter leurs commentaires sur le document WGFA-49/21.

10. Le Directeur exécutif a souligné l'existence d'un consensus sur une rationalisation des comités.

11. Le délégué de l'Union européenne a suggéré que le comité qui résulterait d'une fusion pourrait avoir des configurations différentes, ce qui contribuerait à répondre aux différents publics et objectifs des comités. Cet arrangement fonctionne bien dans d'autres organes internationaux de produits. Le Directeur exécutif a accepté d'étudier plus avant cette option et a invité le délégué à faire part des détails de cette proposition.

12. La Présidente a invité les Membres à réfléchir à l'option qu'ils préfèrent pour la structuration des comités et a proposé de reprendre cette discussion à un stade ultérieur.

Point 3.2: Rapport de l'enquête sur l'Accord - Membres de l'OIC, y compris les réponses écrites

13. La Présidente a invité le Directeur exécutif à présenter le rapport de l'enquête sur l'Accord - Réponses écrites (document WGFA 50/21). Le Directeur exécutif a passé en revue les points saillants du rapport.

14. Le délégué du Japon a déclaré que le rapport, qui permettait de mieux comprendre l'opinion de chaque Membre, devrait être pris en compte dans l'amendement de l'Accord.

15. Le Groupe de travail a pris note du rapport (WGFA 50/21).

Point 3.3: Rapport de l'enquête sur l'Accord – Rôle du secteur privé

16. Le Chef des opérations a expliqué que l'enquête sur les points de vue du secteur privé concernant la réforme de l'Accord avait été transmise aux entités participant au Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC) et à celles associées au Comité consultatif du secteur privé (CCSP). Les Membres de l'OIC ont également été invités à fournir des points de contact supplémentaires des organisations du secteur privé intéressées à remplir le questionnaire. Le Chef des opérations a donné un aperçu de l'enquête et a souligné les résultats suivants.

- Le questionnaire a été renseigné par 31 répondants issus des principales associations nationales, régionales et internationales du café, de sociétés privées et autres OIG et ONG.
- Les Membres de l'OIC devraient réfléchir à la manière de mieux intégrer le secteur privé dans le nouvel Accord (100 % des entreprises du secteur privé sont d'accord, 87 % des organisations sont d'accord).
- Il y a un fort intérêt ou une ouverture à discuter d'une relation plus étroite avec l'OIC (94%).
- 55 % des répondants ont classé "Faciliter les actions collectives en plus des actions individuelles" comme étant le principal avantage.
- Les principaux sujets de préoccupation sont l'incapacité à influencer les décisions (entreprises du secteur privé) et l'équilibre des pouvoirs (organisations).
- Les entreprises du secteur privé sont intéressées par l'intégration du GTPPC dans le nouvel Accord (75 %).
- Les entreprises du secteur privé devraient participer aux travaux de l'OIC en tant qu'entités individuelles ainsi que par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles (63 %).
- Les entreprises du secteur privé sont toujours intéressées à participer aux travaux de l'OIC officiellement ou par l'intermédiaire du CCSP (66 %).
- Les entreprises du secteur privé sont disposées à fournir des ressources financières pour les travaux de l'OIC par le biais de l'adhésion, de cotisations ou du financement de projets ad hoc (75 %).
- Les entreprises du secteur privé sont prêtes à étendre l'adhésion à d'autres organisations/entités telles que les universités, les OIG et les ONG.
- Dans l'ensemble, tant les entreprises que les organisations du secteur privé considèrent l'élargissement de leur coopération avec l'OIC comme une grande opportunité.

17. La Présidente a invité le délégué de la Colombie, qui préside le sous-groupe du GTAAC sur la participation du secteur privé, à modérer les débats sur les résultats de l'enquête. Ce dernier a fait remarquer que, même si l'enquête n'était pas contraignante, elle indiquait comment aborder le secteur privé de manière plus efficace. La parole a ensuite été donnée aux participants pour qu'ils fassent part de leurs commentaires.

18. Le Président du Comité consultatif du secteur privé a suggéré d'inviter les entreprises et organisations du secteur privé et les pays Membres de l'OIC à proposer des modèles et des cadres spécifiques d'intégration du secteur privé dans l'OIC.

19. Le Directeur exécutif a appuyé l'option proposée par le Président du CCSP et l'a invité à coordonner ces activités. Il a également suggéré que le Président du GTAAC, le délégué de la Colombie, le Président du CCSP et le Directeur exécutif collaborent avec le Groupe de travail public-privé sur le café pour élaborer une proposition. La suggestion a été acceptée sans autre commentaire.

20. Le délégué de l'Union européenne a réitéré sa suggestion de configurations spécifiques pour les comités et a indiqué que l'Union européenne aurait des commentaires supplémentaires sur ce point.

21. Le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a proposé de décider d'abord des détails de l'intégration du secteur privé dans l'OIC, puis de la structure des comités. La Présidente a accepté de prendre des décisions sur les questions liées à la gouvernance structurelle lors des prochaines réunions du GTAAC.

22. La Présidente a invité le Directeur exécutif à faire rapport sur l'évolution des travaux du Secrétariat concernant la base de calcul des contributions des Membres. Le Directeur exécutif a indiqué que le Secrétariat était en train de finaliser des tableaux avec différents scénarios pour le calcul des contributions.

23. Le Directeur exécutif a indiqué que le Secrétariat avait reçu une communication du Viet Nam exprimant son intérêt à revoir la méthode de calcul des contributions.

Point 4: Les prochaines étapes

24. La Présidente a résumé les prochaines étapes convenues.

25. Le Secrétariat continuera à dialoguer avec le secteur privé et sera assisté par le Président du CCSP, afin de recueillir davantage d'informations et de suggestions pratiques sur la manière d'intégrer le secteur privé dans le nouvel Accord.

26. Le Directeur exécutif a fait savoir que le Secrétariat contacterait les participants désignés comme responsables de la présentation d'un nouveau libellé pour les sections du document WGFA-49/21, contenant les options relatives à la révision du rôle et des fonctions des comités dans le nouvel Accord. En outre, le Secrétariat passera au peigne fin tous les rapports des précédentes réunions du GTAAC concernant le texte des points spécifiques qui restent en suspens et contactera les délégations qui ont proposé de soumettre un libellé révisé.

27. La Présidente a invité les participants à faire des commentaires, puis a ouvert le point 5 de l'ordre du jour.

Point 5: Questions diverses

28. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 6: Date de la prochaine réunion

29. Le Directeur exécutif a noté que les prochaines réunions du GTAAC se tiendraient le mardi 9 mars 2021 et le mardi 6 avril 2021.